

Actualités

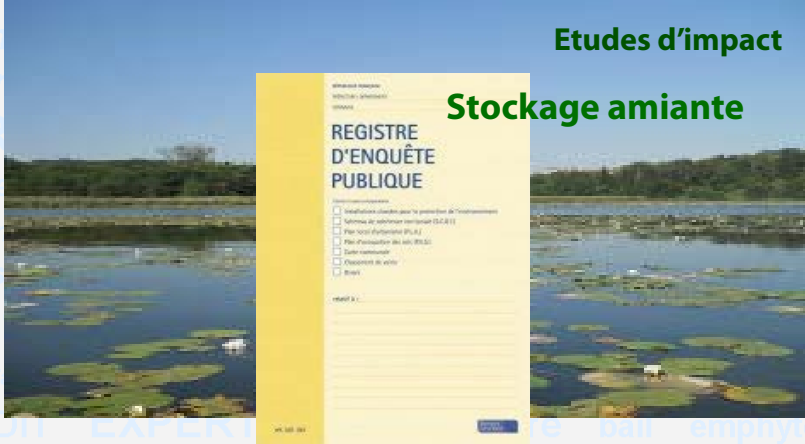
Commission des Sites Section Carrières POS PLU SDAGE REGLEMENT EMPREINTE ECOLOGIQUE PERIMETRE DE PROTECTION ZNIEFF NATURA 2000 bassin de rétention **GARRIERES** Négociation

REFORME REGLEMENTAIRE

Enquêtes publiques

Etudes d'impact

Stockage amiante



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MODELISATION 3D

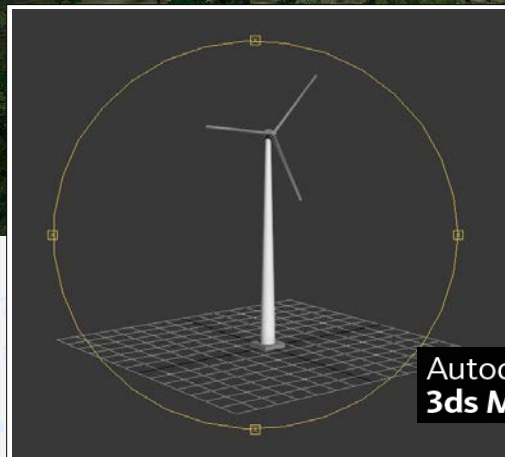
Une meilleure perception de vos projets

Une évolution dans le temps

Une vision à grande échelle



LandSim3D



Autodesk®
3ds Max®

REFORME REGLEMENTAIRE

ATTENTION : les décrets portant réforme des études d'impact et des enquêtes publiques seront bientôt applicables.



Décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 : réforme des études d'impact

Applicable à toute demande déposée à compter du 1er juin 2012

- liste des projets soumis à étude d'impact systématique ou après examen au cas par cas,
- procédure de cadrage préalable avec l'administration,
- modification du contenu de l'étude d'impact,
- plus d'informations au public.



Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 : réforme des enquêtes publiques

Applicable à toute enquête dont l'arrêté d'ouverture et d'organisation est publié à compter du 1er juin 2012

- nouvelle pièce à joindre au dossier d'enquête (avis de l'autorité environnementale, avis émis préalablement à l'ouverture d'enquête, bilan du débat public et de la concertation),
- nouvelles mentions à joindre
- modification de la durée et de l'organisation des enquêtes,
- possibilité d'interrompre ou de compléter l'enquête pour modifier le projet,
- motivation de l'avis du commissaire enquêteur.



Arrêté du 12 mars 2012 : renforce les contraintes réglementaires concernant le stockage de l'amiante lié

Applicable à compter du 1er juillet 2012

- plus de stockage de déchets d'amiante dans les ISDI et les carrières,
- fermeture des casiers ou régularisation en classe 2 (stockage de déchets non dangereux).

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Article L515-1 du code de l'environnement modifié par LOI n°2012-387 du 22 mars 2012 : Défrichement carrières



- plus de restriction de durée pour les zones soumises à défrichement,
- autorisation de défrichement de 30 ans possible.

MODELISATION 3D

Facilitez la perception de vos projets !

ATDx met à votre service son expertise dans la modélisation 3D. Nous intégrons vos projets métier dans un volet paysager et sur un socle géographique.

- Parcs Eoliens
- Parcs photovoltaïques

Vous pouvez :

- suivre l'évolution de votre projet au cours du temps
- évaluer en parallèle plusieurs variantes
- simuler l'occultation des installations par la végétation
- visualiser l'ensoleillement journalier ou saisonnier
- naviguer en temps réel dans la maquette
- animation des éoliennes

